



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 49326

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet relatif à l'organisation des enseignements du cycle central de collège (5e et 4e) arrêté par son ministère. Ce projet fait disparaître une grille horaire nationale et la remplace par des horaires souples à l'intérieur d'une fourchette comprise entre trois et quatre heures hebdomadaires pour l'histoire-géographie et l'éducation civique. Cette disposition aboutit à mettre en concurrence les différentes matières enseignées et à accroître les inégalités, comme l'indiquent de nombreux professeurs d'histoire-géographie, entre les élèves fréquentant des collèges différents et même entre les classes d'un même établissement. Ce projet ne pourrait, qu'une fois de plus, porter atteinte à ces matières en les privant d'un horaire dont elles ont besoin pour accomplir la mission d'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines. Par ailleurs, ces matières ont déjà été victimes d'une réforme au niveau de la classe de 6e, pour la rentrée 1996-1997, qui s'est traduite par la réduction de la moitié de ses horaires. C'est pourquoi il lui demande quelles sont ses intentions afin de revoir ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Auchédé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49326

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1145